



EDITORIAL



L'année 2009 sera marquée par la mise en service de la toute nouvelle station d'épuration d'Yerville-Bourdainville, la fin des travaux de celle de Motteville et par la réhabilitation des sites libérés.

Nous poursuivons méthodologiquement par toutes les stations d'épuration qui méritent amélioration, modernisation et agrandissement et ce avec deux objectifs :

- préserver notre environnement
- permettre aux communes de poursuivre une urbanisation raisonnée et raisonnable.

Après 38 réhabilitations d'assainissement non collectif (ANC) nous continuerons de protéger notre sous-sol et la nappe phréatique avec une tranche de 15 foyers en 2009.

Notre Syndicat n'a qu'une seule devise, assurer un service de l'eau et de l'assainissement de qualité au meilleur coût et dans le cadre d'un développement durable auquel nous sommes attachés.

Avec mon amitié,
Alfred Trassy-Paillogues



LA 2EME TRANCHE 2007 DE REHABILITATION D'ANC RECEPTIONNEE



Les opérations de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif non conformes se poursuivent. La 2^{ème} tranche de 10 dispositifs a en effet été réceptionnée le 11 décembre 2008.

Les bénéficiaires de ces travaux sont globalement satisfaits par les travaux exécutés par l'entreprise Follain sous le contrôle du bureau d'études Sogeti.

La tranche de travaux de 2008 (16 dispositifs) est en cours de finition. Celle de 2009 va débuter cet été avec une douzaine de réhabilitations prévues.

En trois ans depuis le démarrage de l'opération, ce sont une cinquantaine de dispositifs qui auront été réhabilités par le Syndicat. Les bénéficiaires des travaux paient environ 2000 € pour un coût total d'une réhabilitation approximatif de 10 000 €.

Ces opérations vont se poursuivre pour mettre progressivement en conformité tous les dispositifs d'assainissement non collectifs à risque sanitaire ou

environnemental. Nous engageons les personnes intéressées à contacter le SPANC ou le Syndicat.

Rappel des coordonnées et des correspondants :

Syndicat Samuel GENDRIN Tel : 02.32.70.15.46. Fax : 02.32.70.15.11. Mail : yervilleau@yahoo.fr

SPANC Grégory STEPHANT Tel : 02.32.70.15.16. Mail : spancyerville@yahoo.fr



LA STATION DE YERVILLE – BOURDAINVILLE

Le reportage photographique ci-dessous présente toutes les étapes de traitement de l'eau avec une présentation des ouvrages pendant et en fin de chantier :

PENDANT LE CHANTIER



1. Le bâtiment d'exploitation : dans ce local toutes les étapes de prétraitement de l'eau brute se dérouleront :

- Le dégrillage : séparation fine des parties solides
- Le dessablage : séparation du sable
- Le déshuilage : séparation des graisses

S'y trouve également le laboratoire pour les analyses requises, ainsi que le local des surpresseurs nécessaires pour l'aération du bassin biologique



2. Le bassin biologique : dans cet ouvrage les eaux prétraitées sont mises en contact avec l'oxygène (qui vient des surpresseurs) et des bactéries qui se développent naturellement dans l'ouvrage. Ce processus biologique permet de dégrader la pollution présente dans l'eau brute. C'est l'étape la plus importante dans le processus de traitement de l'eau.

Les paramètres de traitement sont suivis en temps réel (teneur en oxygène, potentiel d'oxydo-réduction).



3. Le clarificateur : dans cet ouvrage les boues décantent par gravité et sont ainsi séparées de l'eau claire. Le pont racleur, par rotation, permet de regrouper les boues au centre de l'ouvrage. Ces boues seront extraites et dirigées soit vers le bassin d'aération (étape de recirculation) soit vers les lits de roseaux.

Les eaux claires sont réunies et dirigées vers l'ouvrage de traitement tertiaire. (étape 4)



4. Le traitement tertiaire : dans cet ouvrage les eaux claires issues du clarificateur subissent une étape de traitement de finition. Les dernières impuretés sont traitées par un traitement physico-chimique (coagulation / floculation) et décantées.



5. Le traitement des boues : les boues issues du bassin d'aération (étape 2) sont épandues dans 4 bassins plantés de roseaux. Les racines de ces plantes (appelées rhizomes) permettent de déshydrater et de minéraliser les boues. Chaque bassin sera curé environ tous les 4 ans et les boues extraites seront valorisées en épandage agricole.

Il est important de signaler qu'il est interdit de rejeter certains produits dans le réseau (huiles de vidange, métaux, plastiques...) matériaux relevant de la déchetterie qui pourraient polluer les boues et empêcher leur épandage. Elles devraient alors être incinérées, ce qui aurait un impact financier lourd pour la collectivité.

ACTUELLEMENT

La station d'épuration a été mise en eau début mars 2009. Une période d'environ 3 mois de mise au point est observée pour ajuster les paramètres de fonctionnement de l'usine, avant la réception définitive.



Bassin biologique mise en eau



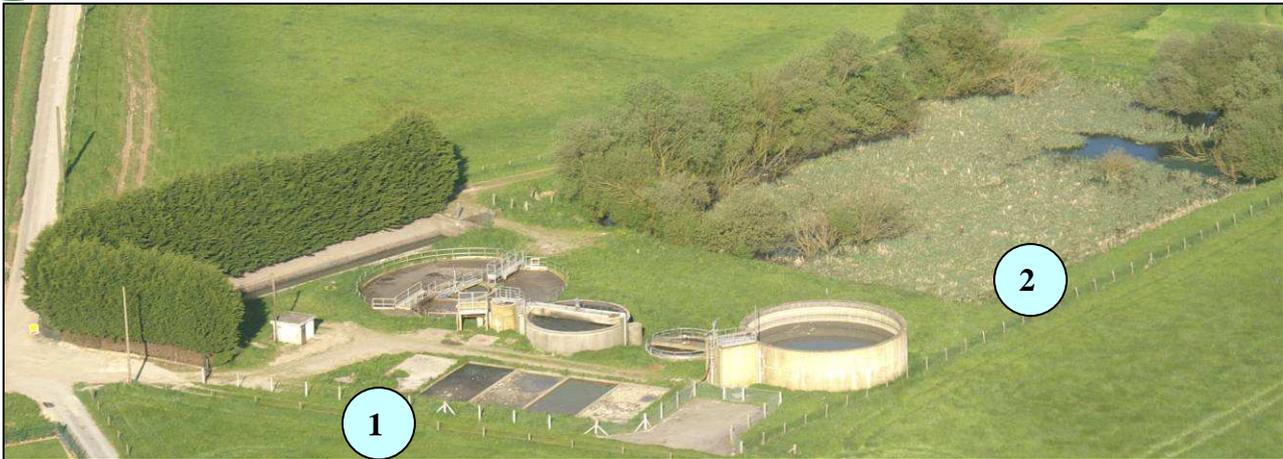
Clarificateur mis en eau



Débitmètre d'entrée des eaux usées



L'ANCIEN SITE DE TRAITEMENT DE YERVILLE



L'ancien site de traitement de Yerville fait l'objet de 2 phases de travaux :

1. Phase 1 : Le réaménagement de l'ancien site de traitement :

- Création d'un poste de relèvement pour refouler les eaux vers la nouvelle station distante de 4 km de là.
- Réaménagement du bassin tampon, mise en place d'un dégrilleur automatique, d'une couverture souple et d'un système de désodorisation.
- Construction d'un local technique d'exploitation.
- Démolition des vieux ouvrages existants



Poste de relevage



Dégrilleur automatique (à gauche)



Local technique d'exploitation



Bassin tampon destiné à être couvert et désodorisé

2. Phase 2 : La création d'une zone humide d'infiltration :

Cette zone a été longtemps utilisée pour recueillir les boues de la station d'épuration. A l'état d'abandon depuis des années, cette zone sera curée, terrassée et réutilisée comme zone humide d'infiltration. Elle sera destinée à récupérer les eaux de surverse du bassin tampon, qui seront partiellement traitées et infiltrées par les plantes.